

Bourbonne-les-Bains – Place des Bains, rue du Théâtre et rue de la Chavanne

Raphaël Durost



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11433>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Raphaël Durost, « Bourbonne-les-Bains – Place des Bains, rue du Théâtre et rue de la Chavanne », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Champagne-Ardenne, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11433>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bourbonne-les-Bains – Place des Bains, rue du Théâtre et rue de la Chavanne

Raphaël Durost

Identifiant de l'opération archéologique : 4808

Date de l'opération : 2004 (EX)

Circonstances de l'intervention

- 1 En 2001, une demande de permis de construire fut déposée par le Groupe Emeraude, pour la construction d'un casino de jeu au 1, place des Bains. Ces parcelles jouxtent l'établissement thermal actuel, dont les réfections effectuées depuis deux siècles révèlent à chaque reprise des vestiges sous-jacents liés aux thermes antiques.
- 2 Le diagnostic archéologique préventif qui s'en suivit eut de la peine à répartir des sondages sur l'ensemble des 2 500 m² de l'emprise, en raison de nombreux obstacles (Deborde, 2005). Les informations restaient donc fragiles, mais attestaient de niveaux et structures anthropiques au pied de la pente, scellés par les colluvions du versant. Néanmoins, les structures antiques proprement dites (un mur dans le sondage 1) apparaissant sous la cote maximale des travaux, l'agent prescripteur du service régional de l'archéologie autorisa en 2002 le permis de construire en précisant que les travaux d'affouillement ne devaient pas aller en dessous de cette cote.
- 3 Bien que les travaux de terrassement de 2003 ont respecté cette prescription, le service régional de l'archéologie fut alerté de la présence d'éléments lapidaires antiques en surface des déblais rejetés dans une décharge à l'écart de la ville. Ces éléments, non étudiés à ce jour, appartiennent à une parure architectonique en calcaire et en marbre, dont un élément, taillé en ronde bosse, représente un bélier d'environ 0,80 m de long. Leur récupération s'accompagna, le 21 octobre, d'une inspection des travaux par le

conservateur régional de l'archéologie et d'autres agents du service. Les fondations du casino étaient hélas déjà coulées, seuls les talus périphériques restaient visibles, ainsi qu'une étroite bande du fond de décaissement à l'extrémité nord-ouest, à un endroit où le diagnostic de 2002 n'avait pas pu accéder. Ce secteur permit de constater la destruction d'un niveau organique chargé de mobilier antique, sur plus de cinquante centimètres d'épaisseur.

- 4 Une fouille fut alors prescrite sur la bande de terrain évaluée à 100 m² environ, qui subsistait à cette extrémité, et où devait être aménagé une rampe d'accès aux salles souterraines du bâtiment (Fig. n°1 : Environnement de la fouille (au centre), vu depuis l'est. À gauche, l'extrémité du bâtiment thermal. À droite, le casino de jeu en cours de construction).

Particularités de l'intervention

- 5 Cette opération constitue à bien des égards un cas particulier parmi les opérations préventives classiques. Elle intervient tout d'abord après la destruction de la plupart du site, que ce soit du côté de l'établissement thermal ou du casino de jeu. Malgré la faible surface fouillée, seulement 158 m², les enjeux étaient donc importants, car les premières données stratigraphiques et architecturales géoréférencées du complexe thermal antique pouvaient être obtenues. Par conséquent, l'intérêt ne se limite pas aux structures proprement dites mais à l'environnement stratigraphique antérieur, contemporain et postérieur aux thermes.
- 6 L'opération se limite d'autre part à la bande de terrain épargnée par les terrassements. Elle mesure 25 m de long et 8 m de large au maximum (Fig. n°2 : Plan de la fouille avec les structures bâties). Un des longs côtés, à l'est, correspond en fait au front de taille des pelleteuses, préservé à la demande du service régional de l'archéologie. Ce talus offrait donc à notre arrivée une longue coupe stratigraphique de toute la hauteur de sédiment à étudier. La fouille elle-même peut être considérée comme une longue coupe stratigraphique du secteur, du pied de la colline jusqu'à la rue du Théâtre.
- 7 Trois grandes phases successives d'aménagement se dessinaient dans la stratigraphie du front de taille laissé par les travaux. Trois décapages ont donc été nécessaires. Au total, 3,50 m de sédiments ont été décaissés. Cette hauteur a nécessité l'aménagement d'un palier de sécurité sur toute la longueur de la fouille, réduisant encore la largeur accessible. Seuls 4 m de large ont pu être étudiés sur le fond, au niveau des strates romaines. La coupe relevée sur la longueur, demandée par la prescription de fouille, se situe à l'aplomb du dernier palier, car il est le seul à présenter les niveaux romains.

Résultats archéologiques

- 8 La profondeur atteinte par les travaux du casino ne permet pas de connaître l'intégralité des strates du lieu. Les plus profondes nous échappent en nous privant de la plupart des couches de l'Antiquité.
- 9 Seul le pied de la pente, où le substrat géologique remonte, donne un aperçu des niveaux manquants. Ils correspondent à cet endroit à des colluvions d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur, chargées de nodules marneux similaires au sol naturel, et d'artefacts gallo-romains. Les pentes de la colline ont donc subi une forte érosion durant

l'Antiquité, probablement en rapport avec l'aménagement du captage de la source thermale qui y coule. Un sédiment plus organique forme la matrice des dernières couches du pied de pente. Elles ont fourni la plus grosse quantité de mobilier gallo-romain, daté de la seconde moitié du I^{er} s. au IV^e s., ainsi que de nombreux éléments architecturaux. Ceux découverts dans les déblais du terrassement du casino en proviennent probablement. Ces derniers niveaux disparaissent sous la cote maximale de la fouille dès la fin de la pente. Au-delà, au nord, un limon extrêmement organique, de couleur noire, tapisse le fond de la fouille. Contrairement aux couches précédentes, celle-ci n'apparaît qu'avec l'adoucissement du relief et contient à la fois du mobilier gallo-romain et mérovingien. Elle peut être aisément comparée aux « terres noires » qui caractérisent certaines zones urbaines de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge et qui tirent leur richesse agronomique d'une couverture végétale, de l'apport nutritif des déchets anthropiques et d'une forte activité biologique. Sa présence est importante ici, car elle montre qu'après l'occupation antique, une occupation domestique et probablement urbaine persiste.

- 10 Les deux seules constructions atteintes par la fouille se situent avant et pendant le développement de ces terres noires. La plus ancienne est l'affleurement, sur le fond de la fouille, de la dernière assise conservée d'un mur rectiligne. Son étude a dû se limiter à un relevé de surface. Il s'avère toutefois intéressant pour deux raisons. D'une part, bien que le segment relevé soit trop lacunaire pour le certifier, il semble bien que son prolongement vers l'ouest aboutisse à un mur de façade du bâtiment thermal antique, partiellement dégagé dans les campagnes de sauvetage des années 1970. L'espoir d'obtenir des données géoréférencées des thermes est donc enfin atteint. D'autre part, dans le secteur fouillé, ce mur marque la limite des terres noires vers la pente de la colline. Au-delà, une couche moins organique se développe. Il semble donc qu'après l'abandon de l'édifice thermal sous sa forme antique, la division de l'espace en soit toujours héritée.
- 11 Durant l'époque mérovingienne, une construction en pierres sèches est aménagée dans les terres noires. La fouille n'a dégagé que l'angle de deux pans de mur qui filent vers l'ouest (Fig. n°3 : Les constructions mérovingiennes en fin de fouille) . Dans l'espace interne, l'induration de la surface des terres noires laisse penser à un sol de cour, à ciel ouvert. À l'extérieur, un drain en moellons calcaires est installé le long des murs, probablement en raison de l'eau apportée par le versant. Les terres noires continuent de s'accumuler contre le parement extérieur des murs. La construction ne semble donc pas modifier l'utilisation du lieu, tout du moins à l'extérieur.
- 12 La faible partie dégagée lors de cette fouille ne permet pas de connaître l'identité de cette propriété, notamment son rapport avec la vocation thermale de l'agglomération antique. Elle démontre en revanche que l'occupation mérovingienne ne disparaît pas totalement du vallon du Borne, au profit de la colline du château médiéval.
- 13 Au-delà de ces deux états, la stratigraphie ne témoigne que d'évènements mineurs, essentiellement des remblais et ponctuellement quelques fosses. Le niveau du sol sera toutefois élevé de 2,50 m entre l'abandon des murs mérovingiens et aujourd'hui.
- 14 Cette opération, bien que de petite superficie, acquiert de l'importance en comparaison des données très imprécises jusque là disponibles. Elle apporte enfin une vision de la stratigraphie qui englobe les constructions antiques, où certes les niveaux les plus anciens manquent encore. Par ailleurs elle montre une occupation qui perdure après la disparition des thermes tels qu'ils fonctionnent au Haut-Empire. Ces informations

alertent de la quantité d'inconnues qui demeurent sur ce secteur central de l'agglomération antique, dorénavant profondément bouleversé par les réaménagements de ces trente dernières années.

15 DUROST Raphaël

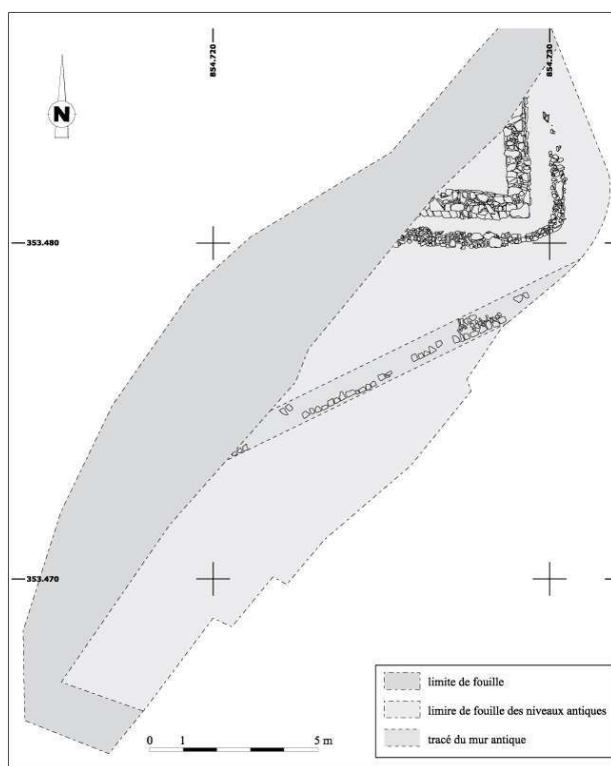
ANNEXES

Fig. n°1 : Environnement de la fouille (au centre), vu depuis l'est. À gauche, l'extrémité du bâtiment thermal. À droite, le casino de jeu en cours de construction



INRAP (2004)

Fig. n°2 : Plan de la fouille avec les structures bâties



INRAP (2004)

Fig. n°3 : Les constructions mérovingiennes en fin de fouille



INRAP (2004)

INDEX

operation Expertise (EX)

Index chronologique : Empire romain, ép. mérovingienne, Moyen Âge

Thèmes : colluvion, construction, cour, drain, érosion, matière organique, mobilier, moellon, mur, stratigraphie, thermes

Index géographique : Champagne-Ardenne, Haute-Marne (52), Bourbonne-les-Bains

AUTEURS

RAPHAËL DUROST

INRAP